

## **Accès à l'information et protection des renseignements personnels**

En tant que société d'État au service de la population québécoise, le NAT s'engage à être transparent et rigoureux dans toutes ses actions.

Cette page donne accès aux informations et aux documents que nous sommes tenus de diffuser en vertu du [Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels](#) ainsi que de la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#).

### **Comment faire une demande d'accès à l'information au NAT?**

Si le document que vous cherchez n'est pas déjà disponible sur notre site Internet, vous pouvez envoyer votre demande par la poste ou par courriel à la personne responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels au Musée :

Marie-Hélène Drolet, secrétaire générale  
Musée national de l'histoire du Québec  
9, rue de la Vieille-Université  
Québec (Québec) G1R 5K1  
[acces@mnhq.org](mailto:acces@mnhq.org)  
418 380-2404

Les demandes d'accès peuvent être faites verbalement, mais notez que la [Commission d'accès à l'information du Québec](#) ne révisé que les décisions qui ont été rendues par écrit.

### **Diffusion des documents fournis à la suite d'une demande d'accès**

Conformément au paragraphe 8 de l'article 4 du [Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels](#), le Musée diffuse sur son site Internet les documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information ainsi que la décision qui en autorise la communication. Les décisions sont anonymisées avant leur diffusion.

#### [Liste des demandes d'accès à l'information](#)

Rendez-vous sur le site Internet de la Commission d'accès à l'information du Québec pour en savoir plus sur [l'accès aux documents des organismes publics](#) et la [protection des renseignements personnels](#) ou pour obtenir des [formulaires et des lettres types](#) afin de faciliter vos démarches.